Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_04-DE

Publié le 17/02/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 FEVRIER 2026

Séance du 10 février de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 4 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h37.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick		X			MEURO Jérémy
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			LE HEGARAT Nadia
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc		X			JOUSSE Fabien
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		LANCIEN Erwan	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe		X			GOAZIOU Fabienne
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe		X			BOISSIERE Olivier
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_04-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia		X			SAPIN Alain
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique		X			
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique		X			
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			LE TURLUER Frédéric
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène					
THOMAS Philippe		X		HELLO Marie-Christine	
TROEGER Eva	X				

En exercice : 57 **présents :** 45 **dont suppléants :** 2 **Votants :** 52 **dont pouvoirs :** 7

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

<u>Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :</u>

SUPPLÉANT	**présence**
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	**présence**
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_04-DE

CC_2026_04 : Projet territorial : Plan de financement et demandes de subventions pour les travaux de rénovation de la longère

Le projet de valorisation du site de Blanchardeau à Lanvollon (ancienne longère), comprend un ensemble bâti organisé autour de l'ancien moulin de Blanchardeau, aujourd'hui siège de Leff Armor communauté.

Le projet prévoit la restructuration complète de la longère existante, la démolition du bâtiment annexe et la réalisation d'une extension, afin de créer un site unique, fonctionnel et accessible, destiné à accueillir plusieurs services intercommunaux. Il est notamment prévu l'intégration du CIAS, dans un objectif de simplification des parcours usagers et de renforcement de l'accès aux services communautaires.

Le projet répond à un objectif de rationalisation et de mutualisation des moyens, en regroupant des services aujourd'hui dispersés au sein d'un même site, lisible et représentatif de l'action intercommunale.

Par ailleurs, le projet s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du CRTE et dans les politiques publiques de transition écologique portées par l'EPCI. Il repose sur une démarche environnementale ambitieuse, privilégiant :
- la réhabilitation du bâti existant et la limitation de l'artificialisation des sols ;
- l'utilisation de matériaux biosourcés et locaux ;
- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, à travers la réalisation d'un audit énergétique, le raccordement à la chaudière bois existante, l'optimisation des apports de lumière naturelle et la prise en compte du confort d'été ;
- une gestion économe de l'eau et des déchets ;
- la préservation et le renforcement de la biodiversité, notamment par l'intégration d'aménagements spécifiques tels que des nichoirs à chiroptères.

Monsieur le Président soumet pour approbation le plan de financement ainsi qu'il suit :

Budget GLOBAL estimatif au 31/12/2025			
Dépenses HT		**Recettes**	
Postes	**Montant**	**Financeurs**	**Montants**
AMO, MOE et autres dépenses (aléas, études de sols, …)	247 846,30 €	Département (CDT)	278 111 €
Travaux	1 730 353,65 €	Fonds vert PCAET	80 415,52 €
Mobilier + matériel informatique	82 223,07 €	DETR/DSIL campagne 2026 (phase travaux 1)	300 000 €
		DETR/DSIL campagne 2027 (phase travaux 2)	450 000 €
		Région Bretagne	125 000 €
		CEE	27 150 €
		LEADER	80 000 €
		Autofinancement	719 746,50 €
TOTAL	**2 060 423,02 €**	**TOTAL**	**2 060 423,02 €**

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_04-DE

Entendu l'exposé de monsieur le président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE le plan de financement tel que présenté ci-avant,

AUTORISE monsieur le président ou son représentant à :

-solliciter les financeurs conformément au plan de financement présenté, notamment l'Etat au titre de la DSIL et/ou de la DETR,

-signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Fabienne Goaziou